

Ailleurs

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **25 (1968)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ailleurs

« Il giudice sportivo »

Le fair-play se perd. Le football allemand souffre, lui aussi, de l'antisportivité d'un certain public, et plus encore des incorrections de joueurs. Et il examine les solutions appliquées à l'étranger, en Grande-Bretagne, en France, en Autriche et en Italie notamment. C'est l'exemple de l'Italie qui lui paraît le plus intéressant, le plus efficace.

En Italie, la ligue nationale et les ligues régionales possèdent chacune un juge sportif particulier qui décide seul des punitions à ordonner. Le principal « giudice sportivo », un avocat milanais renommé, reçoit tous les lundis les rapports des arbitres au sujet des matches de la série A et de la série B. Ces rapports sont seuls déterminants pour lui; se fondant sur eux, il prononce ses jugements, publiés à la radio italienne le mercredi après-midi déjà. Ce juge punit également tout joueur, entraîneur ou président de club qui désapprouve les décisions de l'arbitre.

Il existe certes la possibilité de recourir contre les décisions du « giudice sportivo », cela auprès de la chambre disciplinaire. Mais l'importance des frais d'intervention est pour beaucoup décourageante; et puis, dans 80 pour cent des cas, le recours est rejeté. Que devient ce jeu dont il faut protéger les juges, lorsqu'autour du terrain on doit aménager des grillages, creuser des fossés, multiplier les policiers? Cela favorise-t-il vraiment la renaissance du fair-play? De fait, celui-ci tendrait-il à disparaître s'il était convenablement cultivé dans la famille et à l'école? Affaire d'éducation, de culture, on ne le répétera jamais assez.

N. T.

« Une dernière aventure »

(...) La « Deuxième Voie » touche chez l'homme moderne une fibre qui n'avait pas été effleurée auparavant, la confirmation de sa vitalité physique. Sans doute l'homme du 20e siècle dont l'activité physique n'est plus que le tiers de ce qu'elle représentait jadis possède-t-il encore un bon reste de résistance contre le relâchement biologique.

Ce qui paraît paradoxal s'explique donc; en effet, parmi les possibilités qu'offre la « Deuxième Voie », les exercices qui exigent des participants ce qu'ils détestent habituellement — efforts, fatigue, sueur, etc. — connaissent un succès considérable.

L'obtention de l'insigne sportif en est un exemple. Il faut réaliser cinq performances que le non-sportif ne peut atteindre que s'il s'entraîne en conséquence. Il doit procéder à une adaptation de son mode de vie; il lui faut du temps, de la patience et de la persévérance. Il doit prouver à la course, au saut, au lancer, à l'épreuve d'endurance et de nage qu'il a retrouvé sa forme physique. 92 000 personnes ont obtenu l'insigne sportif en 1963. En 1964 on en comptait déjà 149 000. Entre-temps, leur nombre est de l'ordre de trois millions.

Les courses et compétitions populaires constituent un autre exemple. Environ 100 000 personnes y ont pris part en 1966. Chacun est à même d'y participer. Peu importe qu'on arrive septième ou quatre centième. Ce qui compte, c'est de parcourir en un temps donné — à la course ou à la marche — une distance allant de dix à quinze kilomètres. Par exemple, les quadragénaires participant à la course populaire de Solingen doivent couvrir une distance de 10 500 mètres dans un temps maximum de soixante-dix minutes. C'est possible si l'on s'entraîne. Cependant, ce n'est pas une « promenade ». C'est précisément le point important si on veut que le sport conduise la masse de la population à modifier son genre de vie. Il doit permettre

à chacun de prendre conscience de sa propre vitalité; on veut essayer, se demandant: « Est-ce que je parviendrai à apprendre? »

Le sport a un certain caractère aventureux; peut-être nous offre-t-il une des dernières aventures à la portée de tous et qui soit encore possible de nos jours. En Allemagne, cette aventure a entraîné jusqu'à présent huit millions cinq cents mille personnes vers les associations sportives et de gymnastique. Le rêve des années à venir est le suivant: atteindre les dix millions! (...)

Jürgen Palm « Sport 1967 »

Des centres pour sportifs d'élite

Présenté par le ministre de l'instruction publique de la Rhénanie du Nord-Westphalie, un « plan d'encouragement du sport de compétition » vient d'être élaboré en Allemagne, en vue de créer 9 centres d'entraînement pour sportifs d'élite. Il s'agirait des sports suivants: natation, gymnastique, athlétisme, escrime, volleyball, hockey sur glace, judo, basketball et handball. Les dépenses nécessaires se monteraient à quelque 50 millions de DM pour ces centres, rattachés à l'Université sportive de Cologne et à différents instituts d'éducation de Rhénanie du Nord-Westphalie.

Huit autres centres (équitation, pentathlon moderne, canoë et aviron, patinage sur glace, boxe, haltérophilie, saut à skis et sport pour handicapés) pourraient être édifiés, qui ne seraient pas, quant aux locaux, directement reliés auxdits instituts.

On désire que tous ces centres soient facilement accessibles aux étudiants sportifs d'élite et forment en outre des sportifs d'élite non étudiants.

Ainsi, le « Landessportbund » (l'équivalent de notre ANEP) et certaines fédérations sportives supporteraient dorénavant, jusqu'à concurrence d'un montant maximal déterminé, 50 pour cent des frais consacrés à des entraîneurs engagés à plein temps. Ces entraîneurs auraient pour tâche de découvrir et d'entraîner des espoirs, collaborant ainsi étroitement avec les directeurs d'entraînement des clubs et les nouveaux centres d'entraînement pour sportifs d'élite.

L'auteur du projet demande qu'afin d'intensifier la recherche d'espoirs à l'école déjà, toutes les écoles collaborent dorénavant dès la 5e année scolaire à l'encouragement des écoliers présentant des qualités sportives évidentes. Outre la formation de base dispensée en classe, l'enseignement sportif serait aussi donné en groupes d'inclination et dans des groupements de sport facultatif. Il incomberait au maître de sport de désigner, selon les disciplines sportives, à l'attention du ministère de l'instruction publique les noms des écoliers talentueux qui seraient ensuite transmis au « Landessportbund ».

L'Allemagne occidentale n'entend pas seulement organiser les Jeux Olympiques de Munich.

N. T.

9e DIDACTA: la Foire du Matériel Didactique la plus importante qui se tiendra à Hanovre

613 exposants — Très forte participation étrangère

A 5 mois de l'ouverture des portes de la 9e DIDACTA — Foire européenne du matériel didactique — 613 exposants ont déjà annoncé leur participation à cette manifestation qui se tiendra du 7 au 11 juin 1968 sur le terrain de la Foire de Hanovre.

L'importance de la participation étrangère ne cesse de surprendre: elle ne comprendra pas moins de 247 firmes en provenance de 21 nations. L'Allemagne fédérale, quant à elle, sera représentée par 366 firmes.

Les buts poursuivis par la 9e DIDACTA sont de faire connaître tant le matériel que les installations didactiques et de montrer, en conséquence, l'intérêt que représente cet équipement à tous les échelons scolaires, pour tous les établissements d'enseignement et dans

tous les domaines de formation, y compris les cours de formation pour adultes. Concentration d'informations et de documentation, la 9e DIDACTA, foire internationale des techniques pédagogiques la plus importante du genre, apportera tant aux enseignants de la République fédérale d'Allemagne, d'Europe et d'Outre-Mer qu'aux représentants des services responsables de l'enseignement, des services administratifs municipaux et urbains, ainsi, d'ailleurs, qu'aux commerçants spécialisés dans ce matériel d'équipement, les suggestions qui leur permettront de résoudre les problèmes qui se posent à eux, ou risquent de se poser demain, concernant l'enseignement à dispenser. Comme toutes les foires et expositions se tenant à Hanovre, la conception de la 9e DIDACTA prévoit une répartition valablement équilibrée des exposants d'une même catégorie professionnelle.

La Grande-Bretagne et la France en tête de la participation étrangère

Un tiers environ de la surface consacrée à cette exposition a été retenu par les firmes étrangères. Se détachant du groupe, la France sera représentée par 79 exposants dont 64 présenteront deux stands en commun. La plupart de l'offre française comprend des mobiliers scolaires. La Grande-Bretagne vient en seconde position avec 67 exposants dont 53 se partageront la présentation d'un stand commun. Suivent ensuite les Pays-Bas qui seront représentés par 19 entreprises et, dans l'ordre, la Suisse (13 exposants), les Etats-Unis (avec 12 firmes), l'Autriche (11), l'Italie (10), la Suède (9), la Belgique (8), le Danemark (4), la Finlande, le Japon, la Norvège et la Yougoslavie (avec, chacune, 2 firmes), enfin l'Espagne, la Hongrie, l'Israël, la Pologne, le Portugal, la Tchécoslovaquie et l'URSS seront représentés, chacun, par 1 exposant.

Adaptation du matériel didactique aux impératifs des foires

Alors qu'en 1951 la 1re DIDACTA, qui eut lieu à Langen, près de Francfort-sur-le-Main, se déroula dans une école que les manifestations suivantes se tinrent dans des centres scolaires, celles de Nuremberg (1963) et de Bâle (1966) présentaient — aboutissement logique des efforts entrepris en ce sens, et pour la première fois dans l'histoire des foires du matériel didactique — un caractère réel d'expositions. C'est ainsi que la 8e DIDACTA (elle eut lieu à Bâle) fut soutenue par la participation de 487 exposants et reçut plus de 40 000

visiteurs venant de 65 nations. L'accroissement du nombre des exposants annoncés à la manifestation de Hanovre trahit le besoin impérieusement ressenti tant en Allemagne qu'à l'étranger par les corps professoraux d'un enrichissement de l'information et de la documentation en matière d'enseignement moderne.

Nombreuses manifestations annexes

Dans le cadre d'une exposition de « maquettes d'écoles » à laquelle participeront plusieurs Länder, l'Association allemande des établissements de rééducation a prévu l'organisation d'une exposition du « Matériel d'enseignement à l'usage des enfants handicapés ». Citons encore, en dehors de ces actions, la contribution du corps professoral de la Pädagogische Hochschule / Ecole supérieure d'enseignement pédagogique / de Hildesheim qui, à l'occasion d'une manifestation particulière, se propose de définir et de motiver par l'exemple, et pour chacune des matières enseignées tant à l'école primaire que dans les établissements du second degré, le sens profond et la constitution essentielle de l'équipement fondamental. Cette action vise à renseigner les autorités municipales sur le matériel d'études et d'enseignement indispensable dans toute école moderne. L'attention des architectes y sera, en même temps, attirée sur l'importance qu'il convient d'accorder à l'espace à réserver aux salles devant abriter ce matériel et qui devrait être prévu au même titre que les salles d'études.

« 9e DIDACTA » — Forum des sessions professionnelles

A l'occasion de la 9e DIDACTA, mais avant que la manifestation n'ouvre ses portes, l'assemblée des ministres de l'Instruction publique se réunira sur le terrain de la foire, au cours d'une séance plénière à laquelle assisteront les ministres de l'Instruction publique de tous les Länder. L'Association de l'industrie allemande de la photographie, pour sa part, organisera un « Forum audio-visuel » où seront évoqués le rôle et l'importance du film, de la photo et de la télévision dans l'enseignement. De plus, de nombreux groupements et associations se rencontreront, parmi lesquels le groupement professionnel de l'industrie allemande du mobilier scolaire et l'association européenne du matériel didactique. Quant au 2e Congrès de la télévision scolaire qui sera organisé grâce aux fonds fournis à cet effet par la fondation dite « Stiftung Volkswagenwerk », nul doute qu'il demeurera l'un des points culminants du programme des sessions annexes prévues dans le cadre de la manifestation.

Nous construisons:

Tapis pour pistes cendrées

Tapis WALK-TOP

Tapis GRASSTEX



WALK-TOP — une place de jeu idéale pour le handball à 7, le volleyball et le basketball

Nous appliquons:

Tapis TARTAN (matière synthétique)

et construisons des PELOUSES selon système moderne



HANS BRACHER BERNE — FRAUENFELD — MOUTIER

Création de places de gymnastique et de sport